

Délibération n° 25-035

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du

24 février 2025

Secrétaire de séance

Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à 14 heures
Le centre communal d'action sociale légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Madame WIART Virginie.
En suite de convocation en date du 10 février 2025.

Objet de la délibération

Modification de la délibération

n° 23-100 du 18 septembre 2023 – Immobilier

terroir de Thun-L'Evêque – Aliénation des parcelles

ZC 78 et ZC 97 au profit de Monsieur HONORE Benoit.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 13

Présent(s) : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhayé, Mr Michel Mauprivez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

Absents, excusés, représentés : Mr François-Xavier Villain, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sabine Cagnard donne procuration à Mme Dominique Cardon.**

Par délibération n° 23-100 du 18 septembre 2023, le Conseil d'Administration avait accepté à l'unanimité la vente de la parcelle de terre cadastrée ZC 78 de 58a 30ca sis Lieu-dit « Les Bas Bois » (59141) sur le terroir de Thun-L'Evêque **au prix de 6 518.00€ soit 6 500.00€ l'hectare** et de la parcelle ZC 97 de 33a 50ca sis Lieu-Dit « Les Bas Bois » (59141) **au prix de 6 567.00€ soit 6 500.00€ l'hectare au profit de Monsieur HONORE Benoit.**

Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de modifier la délibération n° 23-100 du 18 septembre 2023 comme suit en gras :

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire, sur le terroir de Thun-L'Evêque :

- Des parcelles de terre cadastrées ZC 78 de 58a 30ca at ZC 97 de 33a 50ca sis Lieu-dit « Les Bas Bois » (59141).

Monsieur HONORE Benoit souhaite acquérir les parcelles en question au prix de :

- **4 100.00€ soit 7 033.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée ZC 78 de 58a 30ca sur le terroir de Thun-L'Evêque.
- **2 300.00€ soit 6 866€** l'hectare pour la parcelle ZC 97 de 33a 50ca sur le terroir de Thun-L'Evêque.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la vente à Monsieur HONORE Benoit des parcelles :
 - ZC 78 de 58a 30ca sur le terroir de Thun-L'Evêque au prix total de **4 100.00€ (quatre mille cent euros)**.
 - ZC 97 de 33a 50ca sur le terroir de Thun-L'Evêque au prix total de **2 300.00€ (deux mille trois cent euros)**
- Décide que tous les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.
- Dit que le fermage concernant la parcelle en question cessera d'être dû à compter de la date de signature de l'acte de vente.
- Autorise Madame la Vice-Présidente Déléguée à signer, au nom du CCAS, l'acte de vente et tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDENT

D'accepter la modification de la délibération n° 23-100 du 18 septembre 2023 d'aliénation de la parcelle ZC 78 de 58a 30ca sis Lieu dit « Les Bas Bois » (59141) sur le terroir de Thun-L'Evêque au prix de 4 100.00€ (quatre mille cent euros) soit 7 033.00€ l'hectare et de la parcelle ZC 97 de 33a 50ca sis Lieu-dit « Les Bas Bois » sur le terroir de Thun-L'Evêque au prix de 2 300.00€ (deux mille trois cent euros) soit 6 866.00€ l'hectare au profit de Monsieur HONORE Benoit domicilié, 300 Rue Roger Salengro à Thun-L'Evêque (59141).

De dire que les autres points de la délibération précitées restent inchangés

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée

